

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 032-213204548-20250407-D_20250407-DE

Séance du 07 avril 2025

L'an deux-mille vingt-cinq, le sept avril, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André Pau, Premier Adjoint

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
6	6	6
		Pour : 6
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ANTAJAN-BERNADOT Joris, M. BARASZ Olivier, Mme KOVACICEK Corinne, M. LATAPIE Jean-Luc, Mme LE TALLEC Sophie, M. PAU André

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
02 avril 2025

Date d'affichage
02 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme LE TALLEC Sophie

09 avril 2025
et publication du
09 avril 2025

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur André Pau, Premier Adjoint, après l'arrivée de Monsieur Joris Antajan-Bernadot,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 92 753,78

Recettes : 90 902,55

Fonctionnement

Dépenses : 203 280,45

Recettes : 203 280,45

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 171 781,67 (dont 79 027,89 de RAR)

Recettes : 171 781,67 (dont 80 879,12 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 203 280,45 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 203 280,45 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à TRAVERSERES

le(s) secrétaire(s) de séance



Le Maire Olivier BARASZ